



Je soutiens les actions
de l'**AFPCA**

- **J'adhère** et deviens membre de l'**AFPCA** ou je renouvelle mon adhésion :
 - en tant que malade : **30 €**
 - en tant que famille : **30 €**
 - en tant que sympathisant : **30 €**
- **Je fais un don** : Montant :€

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

☎ :

Courriel :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

AFPCA

et de l'envoyer à la trésorière

Mme Patricia VARIN

1 Bis rue du Moulin

27140 GISORS - France

Tout don et toute adhésion à l'AFPCA donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du versement dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.



Créée le 14 mai 2007, à l'initiative d'un groupe de malades, l'**AFPCA** est une association à but non lucratif régie par la « loi de 1901 »

Administrée par un Bureau composé de personnes atteintes de la maladie ou de leur famille, elle s'est fixée comme objectif de faire connaître la maladie pour mieux pouvoir la combattre.

Pour atteindre cet objectif l'**AFPCA** :

- **Rassemble** les malades atteints de la Polychondrite Chronique Atrophique (PCA) et leur famille en France et dans les pays francophones.
- **Crée** un réseau de solidarité européen.
- **Informe** le public, le corps médical et les autorités sanitaires et sociales, de façon à améliorer le diagnostic et fait reconnaître l'existence de la PCA et sa spécificité au sein des maladies rares
- **Apporte** une aide technique et morale aux familles confrontées à la PCA
- **Contribue** activement à l'effort de recherche médicale et à l'amélioration des pratiques de soins relatifs à la PCA et à d'autres pathologies d'expression similaire

Le Conseil Scientifique

Présidé par le Professeur J-C Piette (ancien chef du service de médecine interne à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière) et réunissant des spécialistes éminents de la PCA:

- Garantit la fiabilité de l'information que nous fournissons
- Sécurise notre démarche dans la définition, la promotion et la mise en œuvre des travaux de recherche à financer.

Les partenaires de L'AFPCA

Alliance Maladies Rares

01 56 53 53 40

www.alliance-maladies-rares.org

ORPHANET

01 56 53 81 37

www.orpha.net

EURORDIS

01 56 53 52 10

www.eurordis.org

Arthritis

08 10 20 56 41

www.fondation-arthritis.org